

Foire aux questions

Le Répertoire Opérationnel des Ressources (ROR - IF) et ses enjeux

Quels sont les interlocuteurs pour les problèmes d'accès/demande de création de comptes ?

Du lundi au vendredi de 9h à 18h.

Tel : 01.83.76.30.31

Site : <https://formulaire-support.sante-idf.fr/>

Traitement de toutes demandes d'assistance ou d'information, dont :

- Login / mot passe perdu
- Problématique de connexion ou d'accès au ROR
- Renseignement de nouvelles structures

Où retrouver notre référent ROR sur notre territoire ?

Vous pourrez retrouver les contacts des référents territoriaux sur le support de ce webinaire

Les places d'accueil d'urgence doivent-elles être déclarées en capacité ou disponibilité ?

Le ROR permet de renseigner la capacité d'accueil de votre structure (capacité en places ou lits installés).

Les disponibilités en lits concernent les établissements sanitaires notamment dans le cadre de la gestion des soins critiques ou des unités spécifiques définies par l'ARS.

Comment saisir la capacité des unités dans le ROR ?

La capacité des unités peut être renseignée dans le ROR dans le champ «Places installées». Cette modification peut être réalisée directement depuis le Répertoire.

Le nombre de places disponibles (ou nombre de personnes en liste d'attente) des différents établissements seront-ils indiqués dans le ROR, en temps réel ?

Le ROR permet de renseigner la capacité des unités d'un établissement ou service. Le ROR ne propose pas un suivi des personnes en liste d'attente au niveau des établissements.

Le ROR est-il régional ? A-t-on accès uniquement aux données concernant l'île-de-France ?

Oui, à date de 2023, il y a un Répertoire opérationnel des ressources par région, basé sur deux solutions techniques et déployé par les ARS et les GRADES.

Un outil national est en cours de développement pour une mise en production à l'horizon 2025.

Pour en savoir plus : <https://esante.gouv.fr/produits-services/repertoire-ror>

Les données renseignées dans Viatrajectoire, Santégraphie ou Maillage se déversent-elles dans le ROR ?

Une partie des données renseignées dans le ROR est reprise dans ViaTrajectoire ou encore Maillage par le biais d'une synchronisation. A l'inverse, les informations renseignées dans les outils consommateurs ne sont pas reprises dans le ROR.

L'offre de télémédecine proposée par un établissement (télé consultation ou télé expertise) est-elle présente dans le ROR ?

Le ROR permet de renseigner l'offre de télémédecine à travers les modes de prise en charge et les actes spécifiques (téléassistance, téléexpertise, télémedecine, téléconsultation)

Dans la pratique qui peut consulter le ROR ? Si c'est un annuaire, les professionnels de terrain peuvent-ils s'en servir ?

Le ROR n'est pas un annuaire de personnes. Le ROR a pour objectif de référencer ce que font une partie des acteurs de santé, les structures sanitaires et médico-sociales.
Il est accessible pour tous les professionnels disposant d'un compte et permet d'accéder à des informations filtrées (par territoires; modes de prise en charge, spécialités, équipements...).

Le ROR permet de rechercher une offre de soins pour faciliter l'orientation des usagers/patients en appui d'autres outils numériques comme ViaTrajectoire, Maillage, etc.S.

Les organismes gestionnaires ont-ils un moyen de piloter plusieurs ESMS dans le ROR ?

Le GIP SESAN peut accompagner les interlocuteurs à l'échelle de l'organisme gestionnaire afin que ceux-ci puissent coordonner la description de leurs établissements et valider la mise à jour de l'offre.

Pour un organisme gestionnaire présent sur plusieurs régions, comment envisager un déploiement du ROR sur les différents établissements ?

Chaque région est responsable du référencement des structures présentes sur son territoire. Le GIP SESAN ne peut se positionner sur les modalités de référencement des établissements et services hors île de France. En revanche, nos équipes se tiennent disponibles pour vous indiquer les coordonnées des interlocuteurs appropriés au sein des Groupements régionaux d'appui au développement de la e-santé concernés.

Le ROR permet-il de renseigner le parcours de l'utilisateur (admission, modalité de prise en charge, fin de prise en charge) ?

Le ROR est un outil de référencement pour les établissements/services et les professionnels exerçant à la ville. ViaTrajectoire est l'outil d'orientation/admission privilégié pour les usagers.

Quel est le degré de détail des informations renseignées dans le ROR et lesquelles doivent être conformes à la base FINESS?

Les informations renseignées dans le ROR doivent être identiques à celles disponibles dans la base FINESS. Les informations incomplètes/obsolètes doivent être modifiées dans FINESS avant que les mises à jour soient effectives dans le ROR. Nous vous invitons à contacter vos délégations départementales ARS pour mettre à jour ces données. LE GIP SESAN n'est pas habilité dans la mise à jour de la base FINESS.

En revanche, pour des informations non disponibles dans FINESS et correspondant à la description de l'activité (coordonnées responsable, horaires d'accueil, types d'activités, professionnels disponibles...), leur complétion peut être effectuée librement par les établissements.

Si deux établissements ont la même adresse, cela pose-t-il problème avec la notion d'entité géographique ?

Il est possible d'indiquer la même adresse pour deux établissements si ces informations correspondent à celles renseignées dans la base FINESS.

Comment accéder aux informations renseignées dans les fiches établissements - au niveau de l'entité géographique et des unités opérationnelles ?

Vous pouvez accéder aux fiches établissements via l'onglet «Répertoire» et consulter les informations renseignées, à la fois au niveau des entités juridiques, géographiques et des unités opérationnelles.

Faut-il disposer d'un compte sur chaque outil pour y accéder ?

Les accès sont différenciés pour chacun des outils numériques.
Un portail régional permet d'accéder à l'ensemble des outils régionaux proposés par le GRADES SESAN via une connexion unique à partir de l'Espace numérique régional de santé (ENRS).